

FICHE DE RENSEIGNEMENTS – INTERVENANT « EXTERIEUR »

DONNEES ADMINISTRATIVES

N° NUMEN (pour les personnels fonctionnaires Education Nationale)

M

Mme

Nom usuel :

Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance :

Département de naissance :

Ville de naissance:

Pays de naissance :

Votre situation de famille :

Marié

Célibataire

Pacsé

Vie en concubinage

Autre :

Votre adresse complète :

Code postal :

Ville :

Vos numéros de téléphone :

Domicile :

Portable :

Votre adresse de messagerie :

Votre n° de sécurité sociale :

DONNEES FINANCIERES

Coordonnées bancaires à renseigner ci-dessous :

Titulaire du compte :

Nom et prénom du titulaire

En cas de compte joint, fournir une copie du livret de famille ou de pacs

IBAN

BIC

DOMICILIATION :

Nom de la banque

VOTRE PROFIL DE COTISANT

Indiquer votre profil de cotisant (en cochant la case correspondante) :

Fonctionnaire Ministère - Administration :

Agent non titulaire public ou privé (rémunération < plafond Sécurité sociale¹)

Agent non titulaire public ou privé (rémunération > Plafond sécurité sociale)

Retraité âgé de moins de 65 ans ⇨ Profession exercée antérieurement :

Retraité âgé de plus de 65 ans ⇨ Profession exercée antérieurement :

Artisan, profession libérale

Etudiant

1 - plafond de sécurité sociale est fixé à 3666,00 € brut mensuel

Date et signature de l'intervenant

Réservé
Administration

1. Pièces à joindre quel que soit votre profil de cotisant :

- Carte d'identité
- Attestation de sécurité sociale
- Relevé d'identité bancaire (original à vos nom et prénom²) correspondant au compte bancaire sur lequel est versé votre traitement (cette restriction ne concerne que les fonctionnaires)

2- Pour les femmes mariées dont le seul prénom figurant sur le RIB est celui de leur époux, il est nécessaire de joindre une copie du **livret de famille**.

2. Pièces à joindre en fonction de votre profil de cotisant :

- Fonctionnaire : arrêté de nomination ou bulletin de salaire
- ANT public ou privé : dernier bulletin de salaire
- Retraité : avis de pension ou de retraite
- Artisan, profession libérale : **attestation d'inscription au Répertoire des Métiers ou au Registre du Commerce et Sociétés ou au registre ADELI** (votre nom doit apparaître sur cet extrait de registre)

Moyen de locomotion :

Permis de conduire : Oui Non

Véhicule : Oui Non

Distance kilométrique maximale à partir du domicile :

Secourisme :

Initiation aux premiers secours (IPS)

Formation GPS :

Attestation « les gestes qui sauvent »

Formation de secourisme :

PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) ou AFPS (Attestation de formation aux premiers secours)

PSE1 (Premier secours en équipe de niveau 1)

PSE2 (Premier secours en équipe de niveau 2)